

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE
DE FEINGS, FOUGERES SUR BIEVRE, OUCHAMPS
44, Rue Victor Drugeon
41120 OUCHAMPS**

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 26 JANVIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-huit janvier, convocation a été adressée à chaque délégué titulaire et suppléant individuellement pour la tenue du comité syndical prévu le 26 janvier deux mil dix-sept.

L'an deux mil dix-sept, en date du 26 janvier à 19h30, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth FERMAUT.

Nombre de délégués en exercice	:	15
Présents	:	12
Votants	:	13

Présents :

Mme Karine MICHOT, M. Pascal JAULIN, Mme Nicole LOUVEAU, délégués titulaires de la commune de Feings ;

Mme Elisabeth FERMAUT, Présidente et Mme Marie-Claude CORBIN, délégués titulaires de la commune de Fougères sur Bièvre ;

Mme Béatrice HUC et M. Patrick LEPAIN, délégués suppléants de la commune de Fougères sur Bièvre ;

Mme Isabelle BAUSIER, Vice-Présidente, M. Thomas BAGRIN (arrivé à 19h46), Mme Yolande CHERY, Mme Christiane PERON et M. André SIMON, délégués titulaires de la commune d'Ouchamps.

Procuration :

Mme Séverine BESCHON, déléguée titulaire de la commune de Feings a donné procuration à Mme Nicole LOUVEAU, déléguée titulaire de la commune de Feings.

M. Christian LABY, délégué titulaire de la commune de Fougères sur Bièvre a donné procuration à Mme Béatrice HUC, déléguée suppléante de la commune de Fougères sur Bièvre.

Ordre du jour :

- Demande de subvention DETR,
- Avenir de l'ACM (Accueil Collectif de Mineurs),
- Affaires diverses.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE
DE FEINGS/FOUGERES SUR BIEVRE/OUCHAMPS**

Département du Loir-et-Cher
Commune d'Ouchamps

Madame Elisabeth FERMAUT, Présidente déclare la séance ouverte et désigne un secrétaire de séance :

Mme Isabelle BAUSIER

OBJET : ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE : DEMANDE DETR.

N° 1/2017

La Présidente explique qu'afin d'aider l'accessibilité aux outils numériques pour les écoles élémentaires, les écoles de Feings et Ouchamps projettent d'acheter des ordinateurs, imprimantes et tablettes.

Il convient donc de solliciter les services de la Préfecture pour l'obtention d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires ruraux.

Le Comité Syndical, après en avoir voté à l'unanimité :

- Décide de procéder à l'achat de 5 ordinateurs portables, 2 imprimantes et 10 tablettes numériques d'une valeur de 3 449,93 euros TTC
- Décide de demander la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux à hauteur de 50 % du prix d'achat HT soit 1 437,47 € auprès de la Préfecture pour l'achat du matériel informatique.
- Arrête le plan de financement tel que : cout total HT : 2 874,94 € dont 1 437,47 € de dotation et 1 437,47 € d'auto financement,
- Mandate Madame la Présidente pour effectuer la demande de dotation et l'achat du matériel sous réserve de son acceptation.

La dépense devra être prévue au budget 2017.

Votes pour 13

Votes contre 0

abstentions 0

Arrivée de M. Thomas BAGRIN

AVENIR DE L'ACM (ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS)

Madame la Présidente expose :

Rappel de la situation présentée au comité syndical du 7/12/2016

Suite à la visite de la DDCSPP et de la PMI à l'école de Fougères, dans le cadre de l'ACM, l'autorisation d'ouverture de l'ACM, pourtant obtenue en octobre 2015 est remise en cause.

En effet, pour entrer dans le cadre de la législation des ACM, il faudrait 2 directeurs, un pour la maternelle et un pour l'élémentaire. Ceci amènerait un coût supplémentaire important sur le personnel.

Si le SIVOS ne se met pas en conformité dans un délai d'un mois, l'ACM ferme, ce qui aura pour conséquence un arrêt de l'aide de la CAF.

Nous allons donc vers la fermeture de l'ACM.

Mme la Présidente présentera dans les prochains jours un projet de lettre adressée à la DDCSPP aux maires du regroupement, courrier envoyé à la DDCSPP le 16/12/2016.

Situation actuelle

En réponse, la DDCSPP nous présente une solution dérogatoire pour un an, qu'il nous est impossible d'appliquer.

A ce jour nous n'avons plus de directeur d'ACM, un référent a été désigné dans chaque école après avoir donné son accord pour que les informations continuent de circuler entre les différents acteurs et le secrétariat. Mme SAGET-LETHIAS devient responsable hiérarchique des animateurs.

Nous ne trouvons pas de personnel avec les diplômes nécessaires qui accepterait de travailler 6h00 par semaine. Les heures à proposer ne sont pas assez importantes pour pouvoir prendre quelqu'un en stage de formation pour le diplôme ainsi que pour les contrats aidés.

Les recherches ont été vaines jusque-là (annonce sur CAP TERRITORIAL)

Message au service enfance/jeunesse de la Communauté de Commune Val de Cher Controis – contact avec l'association RESPIRE et l'UFOLEP.

Aucune décision n'est prise pour le moment, les recherches se poursuivent, le SIVOS reste dans l'attente de nouvelles de la DDCSPP.

AFFAIRES DIVERSES

- La commune d'Ouchamps étudie le problème de chauffage dans le restaurant scolaire d'Ouchamps.
- Les bancs de la cantine de Feings ont été réparés.
- Un stage de formation a dû être annulé pour raison de service.
- Le Comité Technique Paritaire a été saisi pour la suppression d'un poste qui n'a plus lieu d'être.
- Le prochain Comité Syndical est prévu le 15/03/2017 à 19H00.

La séance est close à 20H05.